Label Qualité Confort Hébergement

Valorisez votre hébergement touristique, devenez notre *partenaire* !

Le Label Ax
Qualité Confort Hébergement

Dans l'objectif d'éclairer nos clients, et d'améliorer l'attractivité de notre destination, la commune d'Ax-Les-Thermes s'est engagée dans un ambitieux programme de qualification interne de son offre d'hébergements, avec la Labellisation « Qualité Confort Hébergement » certifiée *By* LICHÔ.

Le Label « Ax » vise à donner des clés de lecture claires et cohérentes aux clientèles nationales et internationales, à l'heure d'une grande compétitivité et d'une évolution qui disqualifie les offres d'hébergements qui ne répondent pas à leurs attentes.

Afin de mieux qualifier l'offre et de valoriser le confort et les services associés aux hébergements touristiques, ce Label «Qualité Confort Hébergement» s'exprime sur 3 niveaux d'indices en s'appuyant sur des critères de qualité de matériaux, d'esthétisme, d'ambiance, d'équipements et de services, etc.
Il est reconnu sur l'ensemble de la destination « Ax ».

Notre démarche a pour but de garantir des hébergements de qualité à nos visiteurs et d'accompagner les hébergeurs selon leurs besoins en termes de conseils (rénovation, relooking, aménagement) et de formation.

Cette démarche de proximité donne l'impulsion d'une remise à niveau et d'une montée en gamme de notre offre d'hébergement.

Les critères d'audits pour l'obtention du Label AX sont répartis en 4 catégories :
- requis obligatoires et préconisés
- bonus Qualité Confort +
- bonus Services +
- proscrits.

Ils sont exposés dans un référentiel disponible auprès du service de labellisation.
Les hébergements dont l'audit révèle des critères manquants ou proscrits peuvent être accompagnés en visite Conseils relooking ou rénovation pour atteindre les objectifs du Label.

Un label serti de *diamants*

5 DIAMANTS

4 DIAMANTS

3 DIAMANTS
LABEL AX

QUALITÉ CONFORT

Requis obligatoires et préconisés

- Accueil des clients par le propriétaire ou un mandataire.
- Wifi, documentation touristique, mise à disposition ou location de linge de lit / maison / toilette, mise à disposition ou location de matériel de puériculture.
- Harmonie des couleurs, harmonie des textiles, homogénéité du mobilier.
- Literie de qualité, couettes, oreillers, alèse-protection matelas et oreillers.
- Rangements, patères, prises en nombre suffisant.
- Canapé et fauteuil confortables, télévision écran plat.
- Cuisine fonctionnelle et équipée, four, plaque de cuisson, hotte aspirante, cafetière dernière génération, bouilloire, vaisselle / verres / couverts assortis.
- Lave-linge, pare-bain / douche, sèche-serviettes.
- Mobilier extérieur, de terrasse ou de jardin.

QUALITÉ CONFORT +

Bonus Qualité Confort +

Tous les critères du niveau « Qualité » avec les bonus Qualité Confort +

- Matériaux qualitatifs (pierre, bois massif, ...).
- Literies en largeur 160, 180, 200 cm et longueur 200 cm et plus.
- Télévision et enceinte connectées, accès services de plateformes cinématographiques dédiées.
- Équipements cuisine et salle de bain standing.
- Sèche-chaussure de ski

SERVICES +

Bonus Services +

Tous les critères du niveau « Qualité » avec les bonus Services +

- Lits faits à l'arrivée.
- Geste d'accueil.
- Cadeau de bienvenue.
- Plateau du 1er petit-déjeuner.
- Linges de toilette fournis.

- Autres services* non obligatoires mais appréciés tels que livraison des viennoiseries, service de baby-sitting, dog-sitting, ménage durant le séjour, bouquet de chaînes télévisées, à la demande ou streaming ...

*Liste non exhaustive.

Devenez membre du Club
des Ambassadeurs Propriétaires

Club AMBASSADEURS PROPRIÉTAIRES

Devenez notre partenaire afin de mieux qualifier l'offre d'hébergements et valoriser le confort des hébergements touristiques. Une collaboration qui vous permet de promouvoir votre patrimoine tout en profitant de nombreux avantages dans la destination.

Un «Club Ambassadeurs Propriétaires» sera animé au sein de la destination. Des avantages «Privilège» seront accordés aux propriétaires d'hébergements labellisés en concertation avec l'ensemble des acteurs économiques de la destination.

Avantages *Privilège*

Le propriétaire d'un hébergement touristique labellisé devient un Ambassadeur Propriétaire Privilège.
Les avantages «Privilège» seront communiqués annuellement avec la participation de nos partenaires et dépendront du nombre de jours ou de semaines commercialisées.
Il y a 4 niveaux «Privilège» :

Privilège	*Privilège* Argent	*Privilège* Or	*Privilège* Platinum
de 4 à 9 semaines de location par an	*de 10 à 13 semaines de location par an*	*de 14 à 19 semaines de location par an*	*de 20 semaines et plus de location par an*

Visites Conseils LICHÔ

Accompagnement en Rénovation ou Relooking

Dans le cadre de la démarche de labellisation interne Label Ax « Qualité Confort Hébergement », LICHÔ accompagne en visite Conseils Rénovation ou Relooking les propriétaires dont l'hébergement touristique n'est pas éligible au Label après la visite d'audit et pour chaque propriétaire en ayant besoin.

LICHÔ anime également 3 formations aux hébergeurs :

- Valorisation et commercialisation - Descriptif d'annonce et scénarisation des photos
- Optimisation des surfaces et des aménagements : rangements, éclairage, cloison...
- Fiscalité des hébergements touristiques.

Renseignements sur les sessions de formation auprès de votre chargée du label Ax Qualité Confort Hébergement.

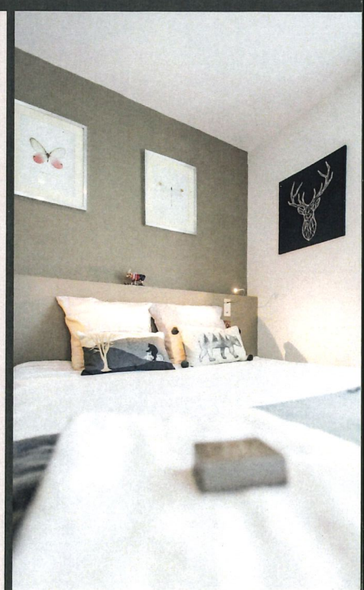

Obtenir le *Label* Ax*

1. S'inscrire auprès de votre chargée du Label Ax Qualité Confort Hébergement.
2. Le Label est délivré suite à un audit du service propriétaires selon un cahier des charges prédéfini, incluant le référentiel qualitatif et les modalités d'attribution des avantages «Privilège». Le Label est délivré pour une période de 5 ans, au nom du propriétaire pour un bien immobilier précis.
3. En cas de non-obtention du label, bénéficiez d'une visite Conseil LICHÔ Rénovation ou Relooking.
4. Tout propriétaire d'un meublé labellisé devient membre du Club « Ambassadeurs Propriétaires ».

**Conditions d'accès auprès de votre référente.*

Une relation privilégiée

Notre chargée de mission auprès des propriétaires vous conseille et vous accompagne dans la labellisation de votre hébergement touristique.

Michel DUPONT
Chef de projet Petites Villes de Demain
Tel : 07.87.26.12.77
@ : dev.immo@maireax.fr
Mairie d'Ax-les-Thermes
Place Roussel
09110 AX LES THERMES

By LICHÔ
certifié Qualité Confort Services

Retrouvez tous les conseils rénovation, tendances déco, actualités, adresses des partenaires... dans l'édition spéciale Label «Ax» du magazine LICHÔ «Esprit Label».

© Crédit photos : Nathan Birrien, LICHÔ - Conception : Esquisse Impression IMPRIMERIES FABBRO - Montréjeau. IMPRIM'VERT